



LE BULLETIN DE SAINT SULPICE

JUIN 2001

BULLETIN N° 24

Le mot du maire

Après la tempête, les inondations !!!

Notre commune sinistrée : voilà une première dont nous nous serions bien passés !

Malgré une attention soutenue quant au problème de drainage des eaux pluviales depuis de nombreuses années, certains ouvrages se sont révélés insuffisants.

Dans l'avenir, si une telle situation se renouvelait, des aménagements, tant privés que publics, seraient nécessaires.

Cela ne pourrait se faire qu'après une étude sérieuse de l'aménagement du « Ru de l'Orgueil » dans un programme intercommunal.

Tous les travaux en amont sont inutiles si les problèmes en aval ne sont pas réglés.

Le beau temps revenu, les habituels conflits de voisinage vont sans doute resurgir.

Je souhaite que chacun fasse le nécessaire pour trouver le compromis entre le respect du calme et de la détente

et les nécessaires activités d'entretien et de jardinage.

Bonne période estivale.

Marcel BRUNEL



Copie conforme à l'original

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00

Téléphone	03.44.81.11.25
Fax	03.44.81.18.62



Sommaire

	page
Le mot du maire	1
Etat civil	2
Vote du budget	2
Budget Primitif	3
Médecins de garde	4
Votre animal et la loi	5
Vos travaux extérieurs	5
Le monde en chiffres	5
L'Euro	6 & 7
Questions, Remarques	
Suggestions	8
Conseiller du salarié	8
Assistance maternelle	8
La boucherie « Coullaré »	9
Les monstres	9
Dates à retenir	9
Les Haies	10
Les pipistrelles	11
Infos SIVOSAS	12 & 13
Parcours de citoyenneté	14
Les travaux	15
Maisons paysannes	16
Vive le carnaval	17
On est les champions	18
Les associations	19 à 25
Les chemins (plan)	26
Coupons à découper	27

État civil

Mentions de naissance 2001



HENNAUX Florian Alain Maurice
le 20 novembre 2000
FORESTIER Célia Sophie Jacline
le 03 décembre 2000
LOUIS Lila Joséphine Alexane
le 06 février 2001
DELAVACQUERIE Willy Max Tony
le 04 avril 2001

CARIOU Eva le 11 avril 2001
SANCHEZ Marion le 30 avril 2001

Mariage 2001

SCHULZ Otto et
LAGACHE Rolande Armande Antoinette
le 12 Mai 2001

Vote du budget communal



VOTE DES QUATRE TAXES

Les taux ainsi présentés sont votés par le Conseil Municipal

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe Habitation	3 870 000	6.90	267 030
Taxe Foncière Bâtie	2 424 000	16.04	388 810
Taxe Foncière Non Bâtie	342 000	29.03	99 283
Taxe Professionnelle	2 540 000	7.19	182 626
			<hr/> 937 749

REPARTITION DES SUBVENTIONS

Foot-Ball Club	7000	Sans Soucis	3500
Croix Rouge	500	Mission Locale	12199
Bleuets	200	Centre Social	8800
Ligue Cancer	800	Réseau d'Aides Spécialisées Enfants en Difficulté	1560
Société Protectrice des Animaux	400	Association Sportive St Sulpice	9800
Association de défense des Communes	200	Association Parents Enfants Inadaptés	1000
Collège de Noailles	4000	Bibliobus	265
Association Aide aux Personnes âgées	1000	Eveil	2000
Comité Communal des Fêtes	9000	Ris, Chante et Danse	3500
Union des Maires de l'Oise	1000	Ecole buissonnière	1000
Anciens Combattants	2000		

COMPTE ADMINISTRATIF 2000

Celui-ci fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 063.994,70 F et un excédent d'investissements de 3 846,50 F. Il a été décidé d'affecter une somme de 400.000 F au compte 1068

Budget primitif

Il se décompose de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

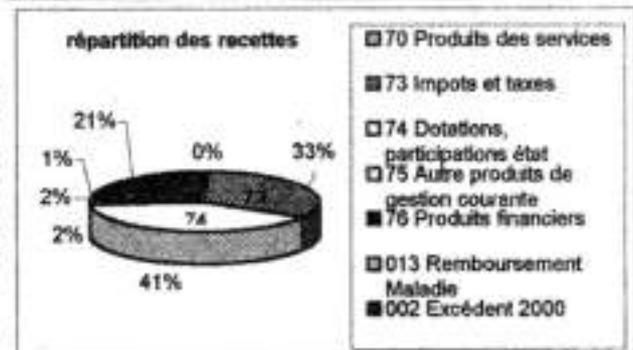
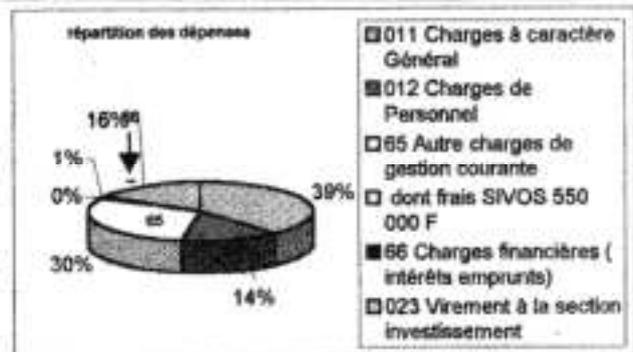
011 . Charges à caractère général	1 191.872
012 . Charges de personnels	437.800
65 . Autres charges de gestion courante dont frais SIVOS 550.000 F.	924.000
66 . Charges financières (intérêts emprunts)	32.000
023 . Virement à la section investissements	503.097

TOTAL 3 088.769

Recettes

70 . Produits des services	13.300
73 . Impôts et taxes	1 032.225
74 . Dotations, participation Etat	1 232.250
75 . Autres produits de gestion courante	50.000
76 . Produits financiers	67.000
013 . Remboursement maladie	30.000
002 . Excédent 2000	663.994

TOTAL 3 088.769



INVESTISSEMENTS

Dépenses

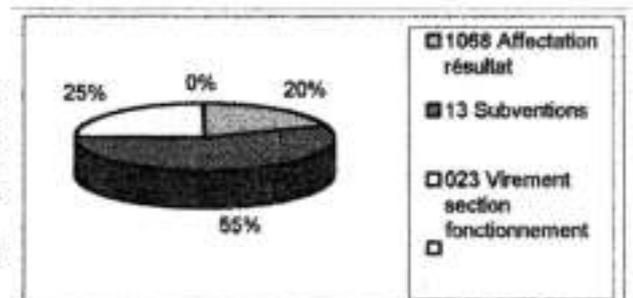
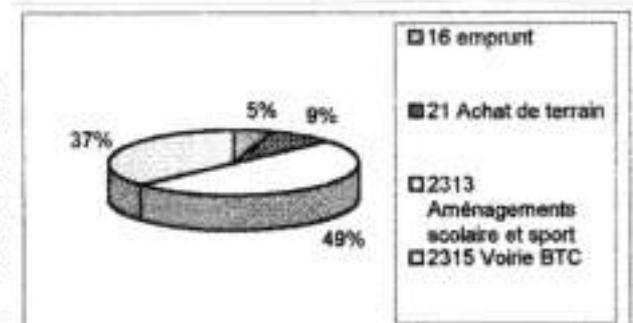
16 . Emprunt (remb. Capital)	100.000
2313 . Clôtures terrain foot et basket	130.162
2112 . Achat terrain Bout de Brie	9.780
2113 . Achat terrain nouvelle classe	170.000
2313 . Mise en conformité école	690.000
2314 . Toiture école maternelle	200.000
2315 . Travaux BTC Crécy et Hannoquets	750.000

TOTAL 2 049.942

Recettes

1068 . Affectation résultat	400.000
13 . Subventions	1 143.000
023 . Virement section fonctionnement	503.097
001 . Excédent reporté 2000	3.845

TOTAL 2 049.942



Tour de garde des médecins du canton de Noailles

Dr BARALLE	84, route Nationale à Ste Geneviève	03.44.08.91.15
Dr BOKONBE	14, rue de l'Eglise à Warluis	03.44.89.21.79
Dr CHAMARD	2, rue du Maréchal Joffre à Berthecourt	03.44.03.20.33
Dr DELACOURT	47, rue de Paris à Noailles	03.44.03.58.58
Dr DESLANDES	10, place du Marché à Noailles	03.44.03.35.72
Dr GUILOINEAU	11, rue de Marguerie à Hermes	03.44.07.50.45
Dr PEZE	10, place du marché à Noailles	03.44.03.37.31
Dr POSTEL	5, place de l'Hôtel de Ville à Noailles	03.44.07.45.45
Dr SAUREL	70, route Nationale à Ste Geneviève	03.44.08.60.13
Dr ST MARC	571, chemin de la Messe à Noailles	03.44.03.30.09

JUIN 2001

Dim 03 : Dr PEZE
 Lun 04 : Dr PEZE
 Dim 10 : Dr CHAMARD
 Dim 17 : Dr DELACOURT
 Dim 24 : Dr ST MARC

JUILLET 2001

Dim 01 : Dr POSTEL
 Dim 08 : Dr DESLANDES
 Sam 14 : Dr GUILOINEAU
 Dim 15 : Dr GUILOINEAU
 Dim 22 : Dr BARALLE
 Dim 29 : Dr CHAMARD

AOÛT 2001

Dim 05 : Dr POSTEL
 Dim 12 : Dr BOKONBE
 Mer 15 : Dr PEZE
 Dim 19 : Dr SAUREL
 Dim 26 : Dr CHAMARD

SEPTEMBRE 2001

DIM 02 : Dr DELACOURT
 Dim 09 : Dr ST MARC
 Dim 16 : Dr DESLANDES
 Dim 23 : Dr BARALLE
 Dim 30 : Dr POSTEL

OCTOBRE 2001

Dim 07 : Dr PEZE
 Dim 14 : Dr BOKONBE
 Dim 21 : Dr GUILOINEAU
 Dim 28 : Dr DELACOURT

NOVEMBRE 2001

Jeu 01 : Dr SAUREL
 Dim 04 : Dr DESLANDES
 Dim 11 : Dr ST MARC
 Dim 18 : Dr BOKONBE
 Dim 25 : Dr BARALLE

DECEMBRE 2001

Dim 02 : Dr GUILOINEAU
 Dim 09 : Dr POSTEL
 Dim 16 : Dr PEZE
 Dim 23 : Dr CHAMARD
 Mar 25 : Dr SAUREL
 Dim 30 : Dr DELACOURT

JANVIER 2002

Mar 01 : Dr BOKONBE
 Dim 06 : Dr DESLANDES
 Dim 13 : Dr ST MARC
 Dim 20 : Dr BARALLE
 Dim 27 : Dr POSTEL



Votre animal favori et la loi

Votre animal ne doit pas être une source de nuisances pour le voisinage (agressivité, souillures, aboiements intempestifs).

Ainsi, les aboiements constituent incontestablement la source de conflits la plus fréquente entre les voisins. Pour estimer la pollution sonore, sont pris en compte l'intensité, la durée et le caractère répétitif des aboiements, ainsi que la qualité du fond sonore habituel (tranquillité nocturne, etc). Pour éviter la pétition ou le constat



d'huissier avant la sanction, le propriétaire de l'animal gênant aura tout intérêt à accepter une conciliation à l'amiable avec ses voisins en s'engageant, par exemple, à éduquer son compagnon.

Ne laissez pas votre animal seul, la journée, attaché à sa niche, hurler à la mort ou en liberté dans votre terrain à aboyer après tout et rien.

N'oubliez pas non plus que le propriétaire d'un animal ou celui

qui s'en sert est responsable du dommage que l'animal a causé, soit qu'il fût égaré ou échappé.

De plus en plus nombreux, nos petits compagnons sont parfois responsables de problèmes de voisinage. Voici nos responsabilités en terme de droit.

En ce qui concerne nos petits travaux extérieurs

Conformément à l'arrêté municipal en date du 27 juillet 1985, est interdit l'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, cyclomoteurs à échappement libre (ou tout autre engin à moteur), les dimanches et jours fériés sauf de 10 heures à 12 heures.



Nous aimons tous, l'été, après une semaine de travail, nous reposer le dimanche après midi dans notre jardin après un déjeuner entre amis ou même en famille et nous apprécions le calme de notre village à condition qu'il ne soit pas interrompu par le bruit d'une tondeuse ou d'une tronçonneuse, voire d'une mobylette.

Tout non respect de l'arrêté municipal sera sanctionné par procès-verbal qui sera transmis au tribunal compétent

Relativité « Le monde en chiffres »

Si on pouvait réduire la population du monde en un village de 100 personnes, il serait habité par 57 personnes asiatiques, 21 Européens, 14 Américains et 8 Africains.

Parmi ces habitants, il y aurait 52 femmes, 30 chrétiens, 89 homosexuels. Six personnes,



toutes originaires des USA, possèderaient 59 % de la richesse totale. Des maisons en mauvais état abriteraient 80 des résidents, 70 seraient analphabètes, 50 souffriraient de malnutrition. Un serait en train de mourir et un autre en train de naître, un aurait un ordinateur et un, seulement, aurait un diplôme universitaire.



L'Euro Le compte à rebours a commencé



Dans quelques mois, l' Euro remplacera définitivement les monnaies de douze pays de l'Union Européenne, dont la France. Il nous a paru bon de vous rappeler quelques dates :

A partir du 1^{er} juillet 2001 :
Les banques et les établissements financiers vous fournissent désormais systématiquement vos chèquiers en euros.

Courant décembre 2001 : les commerçants seront approu-

sionnés en monnaie euro, et les banques commenceront à vous fournir les nouvelles pièces, et les nouveaux billets.

1^{er} janvier 2002 : L' EURO est devenu notre monnaie unique, mais si le paiement en francs est encore accepté, on vous rend la monnaie en euros.

A partir du 17 février 2002 :
Tout paiement se fait exclusivement en euros.

Jusqu'au 30 juin 2002 : Vous pouvez changer votre ancienne monnaie dans tous les organismes financiers (banques, postes etc)

Après cette date, les échanges se feront toujours gratuitement, mais uniquement à la Banque de France ou au Trésor Public pendant 3 ans pour les pièces et 10 ans pour les billets.

Taux de conversion officiel

1 EURO = 6,55957

Pour connaître la valeur exacte en euros d'un produit marqué en francs, il faut diviser ce prix en francs par 6,55957.

Pour effectuer un calcul rapide approximatif :
je prends mon prix en francs
j'ajoute la moitié de mon prix en francs
je divise le tout par 10.

Ex : 1 baguette 4,00 F

$4,00 + 2,00 = 6,00 \text{ F} : 10 = 0,6 \text{ Euros}$

Alors Euro ?

Quelques rappels :

1 baguette	4,00 F	0,61 Euros
Café consommé	7,00 F	1,07 Euros
Gas-oil le litre	4,04 F	0,62 Euros
Essence Super 95	5,67 F	0,86 Euros
Timbre poste	3,00 F	0,46 Euros
Ticket bus	6,50 F	0,99 Euros
Salade laitue	3,50 F	0,53 Euros
Eau minérale 1,5 l (1 ^{er} prix)	1,00 F	0,15 Euros
Médecin (consultation)	115,00 F	17,53 Euros
Cinéma	37,00 F	5,64 Euros
Courier Picard	6,70 F	1,02 Euros
Le Parisien	5,20 F	0,79 Euros

Une question, un conseil, une information sur l'Euro :

N° Vert 0 800 01 2002 (appel gratuit)

Internet : www.euro.gouv.fr

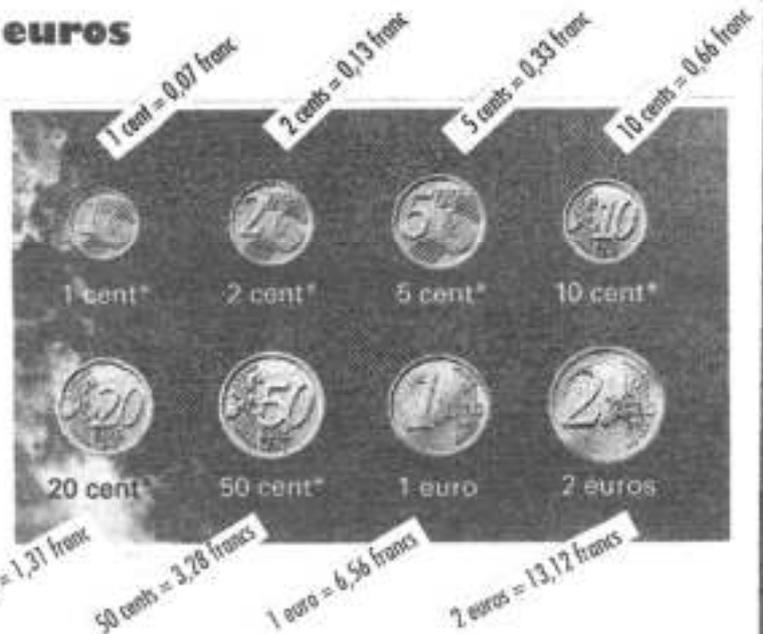


L'Euro Le compte à rebours a commencé



Maquette des pièces en euros

En mars 1997, un jury indépendant, présidé par la Commission européenne, a sélectionné 9 propositions parmi les 36 projets présentés. Les 9 séries présélectionnées ont ensuite été soumises à une enquête d'opinion auprès de 1.900 personnes. La consultation d'organisations de consommateurs de l'Union européenne des aveugles a en outre permis de porter une attention particulière au caractère pratique de leur utilisation et de leur reconnaissance.



Maquette des billets en euros



5 euros = 32,80 francs



10 euros = 65,60 francs



20 euros = 131,19 francs



50 euros = 327,98 francs



100 euros = 655,96 francs



200 euros = 1 311,91 francs



500 euros = 3 279,79 francs

Réponse à : Questions, Remarques, Suggestions



Election du Maire et des Adjointes

Au soir du 11 mars, c'est avant tout une équipe complète qui a été plébiscité par les électeurs de la commune.

Certaines personnalités se sont

révélées mais, lors du vote du maire et des adjoints, on a pu remarquer que la structure choisie au départ n'a pas été remise en question.

Les conseillers municipaux, électeurs à bulletin secret, ont confirmé la confiance des Saint Sulpiciens dans l'équipe « Une dynamique à vivre ensemble ».

Qu'est-ce qu'un conseiller du salarié ?



Il assiste et conseille le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement dans les entreprises dépourvues d'institution représentative du personnel.

Cette assistance est une faculté

offerte au salarié à titre gratuit.

Le conseiller est soumis au secret professionnel.

La liste des personnes habilitées est arrêtée par le Préfet sur la proposition du DDTEFP.

Vous pouvez vous la procurer à l'Inspection du Travail et dans toutes les mairies.

Celle des conseillers de l'Oise est disponible à la Mairie de Saint Sulpice.

Le relais assistance maternelle fait sa rentrée

Une nouvelle animatrice est arrivée : Melle Estelle GERARD. Elle se tient à votre disposition pour toutes informations et conseils relatifs à l'accueil de l'enfant à domicile : (Parents, Assistantes Maternelles, Personnes intéressées par l'agrément). Pour cela :

- Des permanences téléphoniques sont assurées quotidiennement. A votre écoute, l'animatrice mettra en relation parents employeurs et assistantes maternelles agréées.
- Des permanences sont programmées régulièrement dans différentes communes de la Communauté de Communes du Pays de Thelle.

Des entretiens individuels sur rendez-vous sont également possibles.

- Des temps d'échanges, d'animation, des réunions à thèmes ou des rendez-vous festifs permettent aux parents et assistantes maternelles de se rencontrer.

Personne intéressée par l'agrément, le relais vous renseigne sur les avantages de l'agrément et les démarches à réaliser pour procéder à une demande d'agrément.



**Vous pouvez joindre l'animatrice : Estelle GERARD au
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
DU PAYS DE THELLE
14 Place du marché—BP 18—60 430 NOAILLES
Tel : 03.44.03.53.93**

La boucherie Coullaré ferme sa porte... faute de repreneur

Monsieur et Madame Coullaré ont cessé leur activité le 3 juin dernier.

Installés depuis plus de 35 ans à Saint Sulpice, ils ont vu notre village se transformer au fil du temps. La construction du lotissement, le déménagement de la mairie et bien d'autres changements encore. Il y a quelques années ils avaient réaménagé leur magasin le rendant plus spacieux et convivial pour la clientèle.

Nous les remercions vivement du service rendu à la population pendant ces longues années et nous leur souhaitons une retraite paisible et bien méritée.

Si le magasin a fermé sa porte, en revanche, les tournées subsistent. M. Alain Carpentier, boucher de Voisinlieu, a repris les tournées de M. Bernard Coullaré.

Nous souhaitons à Monsieur Alain Carpentier la bienvenue dans notre village.

Une date à retenir...

**Le 29 septembre prochain
dans l'église de St Sulpice
à 20 h 30**

La troupe «Tonalités» nous présentera son nouveau répertoire très coloré et varié.

Il est à la fois lyrique et plein d'humour avec une pointe de sensibilité et un goût artistique....

Une bonne soirée détente en perspective.

L'entrée est gratuite

«Les monstres, encombrants» et les ordures ménagères...

*Info de la communauté de communes
du Pays de Thelle*

A partir du 1^{er} juillet prochain

l'enlèvement des monstres et encombrants en porte à porte avec les ordures ménagères résiduelles ne sera plus réalisé à chaque passage mais une fois par mois.

Le sortie des objets à collecter doit être fait la veille au soir.

Cet enlèvement aura lieu le premier jeudi de chaque mois, jour de la collecte des ordures ménagères traditionnelles.

Pour Saint Sulpice :

**Le premier ramassage se fera le
jeudi 5 juillet prochain.**

Sortir les monstres le mercredi 4 au soir.

Le deuxième aura lieu le jeudi 2 août :
sortir les monstres le mercredi 1^{er} au soir.

Rappel, rappel, rappel...

Il est rappelé que les déchets verts (herbes, branchages,...) ne sont pas considérés comme des ordures ménagères.

Ils doivent en conséquence être transportés au point propre.

Merci d'y penser.

Horaires du point propre :

Lundi	de 10 h 00 à 12 h 00 de 15 h 00 à 18 h 00
Mercredi	de 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	de 15 h 00 à 18 h 00
Samedi	de 09 h 30 à 12 h 30 de 14 h 00 à 19 h 00

LES HAIES : facteur d'équilibre écologique

Plantées à l'origine pour protéger les parcelles agricoles, fournir du fourrage et du bois, les haies ont été malmenées au fil des remembrements.

Elles sont pourtant un facteur d'équilibre pour la faune, le paysage, l'environnement en général.

En ces temps de fortes pluies, pensons à renouer avec ces absorbeurs et draineurs naturels. Contre l'excès d'eau, les espèces à racines traçantes sont conseillées telles que le frêne, le tremble, le saule et l'aulne.

La haie et le talus tiennent une place de choix dans la panoplie des procédés de conservation du sol :

+ **frein du ruissellement** : ils obligent l'eau à s'infiltrer au lieu de prendre de la vitesse sur les pentes,

+ **stabilité du sol** : les racines profondes des arbres prélèvent les éléments minéraux, s'en nourrissent et les restituent à la surface par leurs feuilles. Il s'agit du **cycle biogéochimique**

Avec les oiseaux, La haie abrite et nourrit des quantités d'insectes auxiliaires qui limitent les pullulations de ravageurs.

Pour être écologique, la haie doit marier des espèces différentes.

Selon nos besoins, nous pouvons réaliser haie ornementale ou défensive, brise-vent, des barrières visuelles plus élégantes que les rideaux uniformes de thuyas.

Le choix des arbres doit tenir compte de différents paramètres ; nature du sol, ensoleillement, climat...

Attention aux incompatibilités ! En cas de doute l'avis d'un expert est recommandé.

en associant les espèces nous créons des haies originales et écologiques

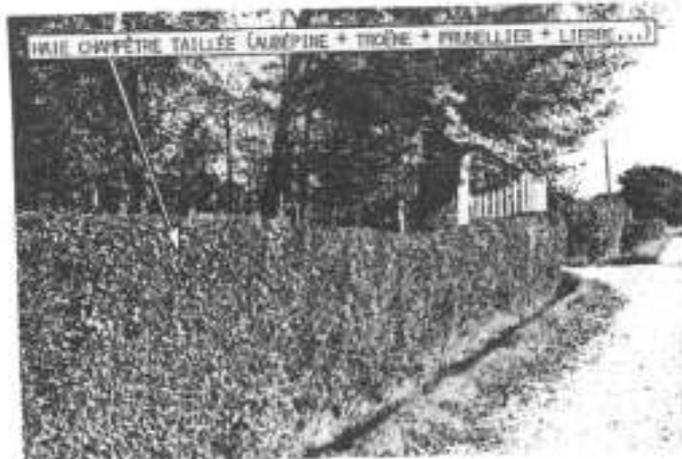


Photo 1 : la taille suffit le plus souvent à faire disparaître les ronces.

Photo 2 : un filet brise-vent végétal constitué de repousses de frêne avec un gamissage d'aubépine, prunellier, cornouiller, ronces, lierre...



Vous avez dit PIPISTRELLES ?



Si, la nuit tombée, une fois les hirondelles disparues, vous apercevez quelques volatiles tourbillonner près des habitations, réjouissez-vous !

Elles volent mais ne sont pas des oiseaux. Les chauves-souris sont des mammifères comme l'homme (elles allaitent leurs petits).

Protégeons-les en respectant ces règles d'or :

▶ Ne jamais capturer les chauves-souris.

▶ Éviter de troubler les colonies : à la belle saison, cela peut empêcher leur reproduction ; en hiver, leur réveil peut les tuer.

▶ Conserver les gîtes possibles dans les vieux bâtiments (le traitement des bois leur est fatal).

▶ Conserver les vieux arbres creux.

Enfin, Les chauves-souris ont besoin d'une nourriture variée, que ne leur offrent pas les monocultures.



Des merveilles de la nature

Leur mauvaise réputation est sans fondements. A certains égards elles nous sont mêmes supérieures : elles voient là où nous ne voyons pas et entendent beaucoup mieux. Ces chiroptères sont dotés d'un système de localisation à ultrasons, sorte de sonar très sophistiqué !

Ces charmantes petites chauves-souris qui portent le nom, non moins charmant, de « pipistrelles », profitent de votre sommeil pour vous débarrasser d'insectes comme les moustiques. Et elles le font copieusement puisque chacune d'elles dévore, chaque nuit, l'équivalent d'un quart de son poids d'insectes.

Elles sont également admirables quant à leur organisation sociale et à leur méthode d'éducation.



GITE D'HIVER



GITE D'ETE

Elles ont la loi pour elles

Toutes les chauves souris sont en France protégées par la Loi.

On peut donc faire appel aux autorités si une menace pèse sur leur colonie ou leur milieu de vie.



TERRITOIRE DE CHASSE

Le SIVOSAS

Syndicat intercommunal à vocation scolaire Abbecourt-Saint Sulpice

Le mot de la Présidente,

Le SIVOSAS a aujourd'hui huit ans et nous pouvons dire que c'est une réussite, car l'idée initiale, qui était d'offrir aux familles de nos deux communes des prestations permettant d'éviter la fermeture de classes et le départ de nos enfants vers d'autres villes offrant ces services s'est largement développée.

Aujourd'hui, le projet a atteint une telle ampleur, qu'il arrive peut-être au maximum de son extension.

Le SIVOSAS gère :

- les frais de scolarisation des enfants,
- l'entretien des écoles,
- le renouvellement du matériel,
- la garderie, matin et soir,
- la restauration scolaire
- le centre de loisirs le mercredi, aux petites et grandes vacances

L'accueil périscolaire bénéficie :

- de locaux modernes, depuis 2 ans (maison de village d'Abbecourt)
- d'un accueil élargi aux besoins des familles, garderie et centre de loisirs ouverts de 7h à 19h
- d'une restauration répondant aux normes d'hygiène à la législation en vigueur
- d'un personnel en nombre, pour un plus grand service rendu aux familles.

Cette réussite, nous la devons aux hommes et aux femmes qui ont été à la tête de ce syndicat depuis 1993, à ceux qui l'ont créé et qui ont travaillé à la mise en place de ce projet qui ne semblait pas forcément évident.

Le SIVOSAS c'est :

- un suivi des besoins scolaires en maternelle, par l'emploi de 3 ATSEM (assistantes techniques spécialisées en école maternelle)
- un transport scolaire surveillé par des accompagnateurs.
- une équipe de personnels d'entretien des locaux scolaires et du centre d'accueil des enfants
- une équipe d'encadrement et d'animation au centre de loisirs, proposant des activités ludiques et très diversifiées
- un service de restauration enfantine.

C'est aussi ...

- plus de 1000 repas servis par mois
- une moyenne de 40 enfants en garderie, matin et soir
- une moyenne de 65 repas par jour avec des pics de 80
- un accueil variable en nombre le mercredi et pendant les vacances.
- un centre ouvert 1872 heures par an
- plus de 11 000 h de travail effectuées par l'ensemble du personnel, tous métiers confondus.

Le SIVOSAS est une véritable petite entreprise, dont les 17 emplois sont occupés par des habitants de nos 2 communes et dont plus de la moitié ont été créés ces six dernières années.

Le SIVOSAS est une part importante du budget des communes (1 500 000 F) mais ce sont aussi des subventions du conseil général, du conseil régional, de la caisse des allocations familiales et la participation aux frais des familles.

A ce jour , nous pouvons affirmer que le SIVOSAS a atteint sa vitesse de croisière.

Ce syndicat a grandi vite. Il a fallu faire face aux besoins et à l'évolution démographique, quelquefois en prenant des décisions au jour le jour, en élargissant le nombre du personnel en fonction des besoins de plus en plus importants, de par le nombre croissant des enfants.

Au vu de mes cinq années en tant que membre actif du SIVOSAS et de mes six semaines de présidente, je suis convaincue qu'il est nécessaire de réorganiser notre travail, afin de rendre plus efficace le service actuellement rendu aux familles.

Il y va de la pérennité de notre syndicat et des comptes que nous devons

rendre aux administrés, aux maires, aux conseils municipaux et aux partenaires extérieurs.

Pour ce faire, je compte sur un comité actif et responsable, sur l'aide du corps enseignant, sur l'avis des parents d'élèves, sur les conseils des élus et la responsabilité du personnel

Ensemble, nous devrions pouvoir rendre meilleur l'existant, il est impératif que notre gestion ne souffre d'aucun laxisme ni de sous entendu.

Le personnel doit pouvoir accéder à des formations, afin de perfectionner ses

compétences pour le mieux être des enfants.

Si une part encore très importante des charges du personnel est assurée par des subventions, il n'en reste pas moins que ces emplois demeurent précaires et nous devons bientôt les transformer en embauches définitives et évolutives, c'est pourquoi un plan de formation est nécessaire.

Tous, par notre motivation et notre rigueur, nous apporterons aux familles, le meilleur de notre expérience et de notre savoir faire.

Je ne souhaite aucune révolution au sein du SIVOSAS

mais je suis convaincue qu'une évolution est nécessaire et qu'elle sera effective par l'amélioration du professionnalisme de tous les membres du personnel.

Je suis présente et à l'écoute de toute suggestion susceptible de nous aider à atteindre notre objectif.

Actuellement, le plus important est installé, il nous reste à nous attacher aux détails de fonctionnement pour atteindre le but que nous souhaitons tous : faire vivre et s'épanouir nos enfants dans nos villages.

La présidente
Claude Trévin

En juillet Le centre de loisirs est ouvert

à la maison de village d'Abbecourt

de 7 h à 19 h

*filles et garçons de 3 à 14 ans
inclus, venez vous amuser :
piscine, camping à la ferme,
journée pique-nique, activités
sportives manuelles, théâtre...*

Contact :

Au SIVOSAS à la mairie d'Abbecourt
Tél : 03 44 89 23 58 (tous les matins)
Au centre : 03 44 89 29 70

Les tarifs sont inchangés

de 20 à 80 F (calculés suivant la
feuille d'imposition).



Inscriptions à l'école

**des enfants nouvellement
arrivés dans le village**

Vous venez d'arriver dans le village ; l'école est prête à accueillir votre enfant à la prochaine rentrée scolaire.

L'école est ouverte jusqu'au 6 juillet pour les inscriptions éventuelles, ensuite faites vous connaître auprès de la mairie dès votre arrivée.

**Tél école : 03 44 81 16 85
Tél mairie : 03 44 81 11 25**

La rentrée scolaire a lieu le 27 août
(nous travaillons en semaines de 4 jours).

En maternelle les enfants nés en 99 seront inscrits sur liste d'attente et il est impératif qu'ils soient inscrits, afin d'organiser la rentrée dès maintenant

Merci

Le parcours de citoyenneté : trois rendez-vous...

La loi 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national crée un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français, hommes et femmes.

Pour vous informer : le standard de Compiègne : 03 44 38 36 36

Minitel 36 15 code ARMEE

Internet : <http://www.defense.gouv.fr>

① Ecole

Les programmes scolaires du second degré comportent un enseignement sur les principes et l'organisation générale de la défense nationale et européenne.



③ Appel

Le troisième rendez-vous obligatoire est la journée d'appel de préparation à la défense à laquelle vous devez participer avant 18 ans pour les garçons et filles nés à partir de 1983.



Inscription sur les listes électorales

② Mairie

Garçons et filles doivent se faire recenser l'année de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile.

Attention !

L'attestation de recensement et le certificat de participation à la journée citoyenne sont indispensables pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

Les travaux sur la commune

La toiture de la maternelle a été entièrement refaite ; elle avait été endommagée lors de la tempête fin décembre 1999. Le bouquet de fin de travaux a été posé samedi 19 mai.
Coût : 151 012 F HT



Place de la gare... info

La SNCF se propose de nous rétrocéder la place de la gare au prix du franc symbolique. Sans être opposés à cette transaction, nous souhaitons mettre un certain nombre de conditions à cette reprise foncière.

Le point sur le prieuré et la nouvelle classe

L'inspection académique a confirmé la création d'un poste d'enseignant à Saint Sulpice.

Une nouvelle classe définitive va donc être ouverte.

Pour ce faire, l'association départementale diocésaine a accepté de vendre à la commune pour un montant de 150 000 F une partie de terrain attenant au prieuré se trouvant entre les deux écoles.

Le bornage de la partie de la parcelle à acheter et l'étude sur le terrain pour l'implantation d'un bâtiment ont été réalisés.

Plusieurs devis pour une construction modulaire sont à l'étude.

Affaire à suivre...

L'aire de retournement du Bout de Brie

La procédure d'acquisition du terrain appartenant à la SNCF et devant servir à l'aménagement de l'aire de retournement dans le bas de l'impasse du Bout de Brie est en cours.

Coût du terrain : 6500 F plus les frais d'arpentage, taxes et divers.

Coût travaux : 171 500 F
(estimation TTC)

Le préau de la maternelle est terminé...

Enfants et maitresses sont ravis, rien de mieux qu'une bonne récréation dehors à l'abri des intempéries !...

Coût : 201 771 F TTC

Nota

Tous les travaux effectués sur la commune sont réalisés par des artisans locaux.



La lagune

Un portail neuf est venu remplacer celui qui était non seulement en mauvais état mais aussi d'une ouverture trop étroite ne permettant pas aux camions de pénétrer pour l'entretien de la lagune.

Coût : 12 146,58 F TTC

Maisons paysannes de l'Oise, vous connaissez ?

L'Oise rurale est une mosaïque de petits «pays» dont chacun a évolué en fonction des possibilités que lui offrait son sol et son climat. La variété de ces unités géographiques a contribué à diversifier l'habitat de nos campagnes, fruit des activités et des besoins des paysans. Malheureusement, ces maisons, témoins de la vie d'autrefois, disparaissent rapidement, qu'elles tombent en ruine ou qu'elles soient l'objet de modifications maladroites.

Maisons Paysannes de l'Oise (MPO) met à votre service plus de 25 ans d'expérience et de compétences.

MPO est une association à but non lucratif qui mène une action concrète pour conserver et transmettre la beauté de nos maisons rurales et de leur environnement villageois

Le champ d'action de MPO

- **documente et informe** sur les caractères particuliers et typiques de chaque pays.
- **conseille** sur les techniques de restauration et l'usage des matériaux traditionnels disponibles
- **sensibilise** ses adhérents aux éléments architecturaux qui font le caractère typique de chaque pays.
- **initie** adhérents, artisans et particuliers aux techniques et matériaux traditionnels
- **communique** son savoir et ses idées à travers des événementiels ouverts à tous et à la demande de quiconque.

MPO service-conseils

C'est un réseau de délégués locaux qui se déplacent chez les adhérents propriétaires de maisons anciennes, qui le demandent, pour conseiller sur :

- **Ce qu'il ne faut pas faire** car cela risque de dégrader la maison
- **Ce qu'il faut faire** pour sauver ou retrouver l'authenticité de la maison et pérenniser sa structure
- **Ce qu'il est possible de faire** pour y installer le confort moderne.



Interventions possibles conseillées par MPO :

- **Restaurer** une maison à «l'identique» pour la sauver
- **Transformer** un bâtiment agricole en logement
- **agrandir** une maison existante
- **ajouter** une lucarne, une fenêtre, une porte

Pour plus d'information...

16, rue de l'Abbé Gellée
60000 BEAUVAIS

Tél 03 44 45 77 74
Fax 03 44 45 78 42

e-mail : mpoise@wanadoo.fr
Site Internet www.mpo.fr.fm

Vive le carnaval !...

C'était la fête le 22 mars 2001...

Petits et grands attendaient impatiemment l'après-midi carnaval.

Depuis quelques semaines déjà, les petits des deux classes maternelles préparaient avec soin les masques qu'ils porteraient le jour venu.

Aidés de leur maîtresse, de leur maître, d'Irène et de Jocelyne, chaque enfant avait peint, décoré puis enfin essayé son masque. Les grands, très énervés, auraient bien aimé que le carnaval dure toute la journée, mais...

A 14 h, donc, tout le monde arriva déguisé...

Quel émerveillement !



tous les enfants étaient très heureux de marcher et de montrer leur joli costume.

De retour dans chacune des écoles, un goûter fut servi à tous grâce aux délicieuses pâtisseries confectionnées par les mamans et aux boissons offertes par les coopératives scolaires.

Les petits de maternelle firent un petit spectacle alors que les grands s'installaient autour de jeux de société.

Cette journée fut sensationnelle, chacun en a gardé un bon souvenir en attendant le prochain carnaval.

Tiens, qui donc peut se cacher sous ce déguisement ? Chacun rivalisait par le bon goût et la diversité.

Enfin l'heure d'aller chercher les petits sonna !!
Quelle découverte !

Quelques petits ont soudain eu peur et se sont mis à pleurer ; mais quelques instants seulement, ensuite les sourires sont revenus égayer les frimousses.

Chaque grand prit en charge un petit et le cortège se mit en route.

Plus de 140 enfants déguisés, accompagnés de mamans et de papas, défilèrent ainsi dans le centre du village jusqu'à la coopérative agricole.

Malgré le bruit, peu d'habitants sortirent sur le pas de leur porte mais peu importa,



On est les champions !

Dimanche 11 mars 2001

Comme chaque année, les cinq villages : Abbecourt, Ponchon, Hodenc, Silly et Saint Sulpice, se sont retrouvés pour s'affronter dans une lutte fratricide dans ce fameux cross Inter-Villages. Cette fois ci, nous avons reçu sur notre terrain nos farouches adversaires : l'occasion était belle pour nos sportifs de prouver leur supériorité. Ce fut chose faite, puisque Saint Sulpice a remporté, de justesse, le trophée convoité chaque année par tous les participants. Bravo à nos coureurs, mais saluons nos brillants seconds qui seront, sans aucun doute, très revanchards en 2002. Alors, nos représentants doivent déjà se préparer pour ce nouveau défi, sachant que tout un chacun peut participer dans sa catégorie à cette belle compétition, placée sous le signe de l'amitié et du Fair Play.

Le classement des villages :

1 ^{er}	SAINT SULPICE	32 points
2 ^{ème}	PONCHON	30 points
3 ^{ème}	ABBECOURT	5 points
4 ^{ème}	HODENC	3 points
5 ^{ème}	SILLY	1 point

Les résultats de nos coureurs

Catégorie 1 : garçons 6-8 ans 700m 4 ^{ème} TOWET ryan	Catégorie 6 : filles 12-14 ans 2400m 4 ^{ème} OULBID Caroline
Catégorie 2 : filles 6-8 ans 700m 1 ^{ère} DEGEN Anais 2 ^{ème} DE VERDELHAN Anais	Catégorie 7 : garçons 15-16 ans 3300m 1 ^{er} FETRE Joannick 6 ^{ème} COINTE Sébastien
Catégorie 3 : garçons 9-11 ans 1600m 1 ^{er} BAUX Thomas 5 ^{ème} DELAVACQUERIE Tony 6 ^{ème} VIDECOQ Mickael 7 ^{ème} FETRE Yannis	Catégorie 8 : filles 15-16 ans 3300m 1 ^{ère} AIT-IBRAHIM Kahima 2 ^{ème} OLIME Nathalie 3 ^{ème} COINTE Sonia
Catégorie 4 : filles 9-11 ans 1600m 6 ^{ème} TOWET Jenna	Catégorie 10 : garçons 17-19 ans 4600m 1 ^{er} BLIN Philippe
Catégorie 5 : garçons 12-14 ans 2400m 2 ^{ème} DUMONT Fabien 3 ^{ème} BAUX Pierre 7 ^{ème} DELAVACQUERIE Max 8 ^{ème} VIDECOQ Jonathan 11 ^{ème} VIDECOQ David 12 ^{ème} DEGEN Loic 15 ^{ème} OLIME Aymeric	Catégorie 12 : femmes +36 ans 4600m 1 ^{ère} FOURNIER evelyne 2 ^{ème} BAUX Béatrix 3 ^{ème} KOVACEVIC Milanka
	Catégorie 13 : hommes 20-40 7300m 5 ^{ème} LAUDE robert 7 ^{ème} MARTHIS Christophe
	Catégorie 14 : hommes 41 et + 7300m 3 ^{ème} FOURNIER Gérard 4 ^{ème} BAUX Christian

COMITÉ COMMUNAL DES FÊTES

Notre assemblée générale a eu lieu le 26 mars 2001 et c'est un nouveau bureau qui cette fois ci vous propose ses festivités.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 11 membres et le nouveau bureau comprend :

- 1 Présidente : Mme Michèle DHEZ
- 1 Secrétaire : Mme Marie-Christine TOUSSAINT
- 1 Trésorier : Mr Robert BONILLA
- 3 Membres : Mme Christine HELOU – Mr Philippe PUNGIER – Mr Gérard DEGOUY

BROCANTE DU 1^{er} MAI 2001

Malgré la pluie du matin, la brocante a été un succès. En effet, 90 exposants, sur environ 800 mètres linéaires, se sont présentés et très peu sont partis à cause du temps, n'ayant pas prévu de tonnelle ou ayant les pieds dans la boue. Nous en sommes désolés pour eux et les remercions de s'être déplacés.

A ce propos, un grand merci à Mr et Mme Brasselet-Soetaert qui ont eu la gentillesse d'étaler plus de 35 ballots de paille que nous avons répartis sur la partie en herbe afin que les promeneurs puissent circuler un peu plus au sec

Evidemment, au lieu de consommer des boissons fraîches, les gens se sont rabattus sur le café et le chocolat chaud et les frites saucisses ou merguez ont eu un grand succès, d'autant plus que des tables avaient été dressées à l'intérieur de la salle des fêtes pour pouvoir manger au sec.

Dès l'apparition du soleil vers 13 heures, chineurs et promeneurs étaient là toute l'après-midi.

Dates à retenir :

LA FÊTE DU VILLAGE les 1^{er} et 2 septembre avec, comme de tradition, le samedi soir notre retraite aux flambeaux dans les rues du village, suivie d'un feu d'artifice et enfin, nous danserons entre nous.

Le dimanche midi, nous mangerons ensemble notre « Méchoui » accompagné d'une animation (surprise ...)

Bien entendu, les manèges seront de la fête.

LA FÊTE DE NOËL le samedi 15 décembre avec son spectacle (l'histoire de 2 frères musiciens, chanteurs, conteurs), suivi d'un goûter pour les enfants.

En attendant de nous retrouver pour ces manifestations, le Comité Communal des Fêtes vous souhaite de bonnes vacances.

La Présidente
Michèle DHEZ

CULTURE ANIMATION SAINT SULPICE

**Il ne manquait que
le soleil..... des Antilles!**

Ce samedi 17 février, salle Chantepie, ils furent nombreux à venir se plonger dans l'ambiance des CARAIBES.

En effet, les boudins étaient succulents, le rhum un peu grisant, la présentation de cette France Outre Mer était intéressante, avec ses coutumes, ses costumes, ses danses et ses musiques.

Certains visiteurs repartirent même avec des fruits ou légumes exotiques achetés sur place.

Puis, la soirée, salle Maurice Breton fut l'occasion de déguster, après le Punch bien sûr, le fameux « Columbo » tout en applaudissant l'évolution des danseuses antillaises.

Où voyagerons-nous l'année prochaine ?

Dans un tout autre domaine, Culture Animation Saint Sulpice a mis au point une sortie découverte de notre village et des hameaux par les chemins pédestres.

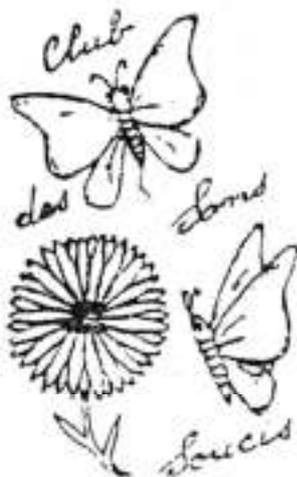
Cette ballade, ouverte à tous, se déroulera le dimanche matin avec halte collation sur le parcours et à l'arrivée : apéritif et pour ceux qui le souhaitent, pique nique tiré du sac.

Pour les sportifs, en parallèle, un parcours VTT est à l'étude.

Malheureusement, l'état actuel des chemins ne nous permet pas de définir une date précise pour cette journée découverte. Une information, en temps utile, vous en avisera.

Pour le moment, l'équipe de Culture Animation Saint Sulpice vous souhaite de passer de bonnes vacances sous un soleil qui nous aura bien manqué cette année.

Le Président
Gérard DEGOUY



C L U B D E S S A N S S O U C I S

S A I N T - S U L P I C E

O I S E

UNE NOUVELLE ANNEE 2001

Nous essaierons de l'occuper au mieux.

L'Epiphanie le 4 janvier, dégustation de galettes.

Notre assemblée générale le 15 mars.

Le bureau est constitué comme suit :

Président	Monsieur B. GOURDIN
Vice Président	Monsieur M. MENNECIER
Secrétaire	Madame H. SAMMARCELLI
Trésorière	Madame M.J. GOURDIN
Administrateurs	Mesdames P. ANGRAND, R. BENITEZ, M. LAFEVE Messieurs L. POESSEL, P. SAMMARCELLI

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente.

La société DOULEN vient nous faire une démonstration de ses produits « en laine », articles de qualité, quelques dames servent de modèle. Le 12 avril.

Vive le 1^{er} mai : notre stand, bien aménagé par des amis sympas, nous a permis d'assurer, toute la journée, la permanence de la brocante.

Pour les mois à venir, toujours les réunions du jeudi à la salle « Chantepie ». Nous fêterons les anniversaires du deuxième trimestre le 21 juin.

L'île de Noirmoutier recevra quelques uns de nos adhérents pour un séjour du 13 au 20 juin.

Le club sera en vacances du 6 juillet au 29 août.

Une journée sortie avec le CAB à Deauville le 26 août.

Venez vous joindre à nous, nous serons heureux de vous accueillir.

LA SECTION DE NOAILLES D'ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR

se réunit à 20 h 30 tous les derniers samedis de chaque mois à la salle des Acacias de Noailles.

Dates des réunions : 16 juin – 28 juillet – 25 août – 29 septembre – 27 octobre –
24 novembre – 22 décembre 2001 ;

Toutes les personnes, ayant ou ayant eu des problèmes vis-à-vis de l'alcool, peuvent se joindre à nous. Elles seront les bienvenues. L'échange se fait sans discrimination de milieu social, professionnel ou familial.

Vous pouvez contacter :

MORELLE Daniel : 03.44.81.18.78
BARALLE Marie-Françoise : 03.44.08.95.96
MARCQ Anne-Marie : 03.44.07.56.46



Un mot pour vous dire que l'association « Les fils du Bonheur » est toujours en vie et que l'on continue à créer des spectacles ainsi que des marionnettes avec des jeunes, le mercredi soir à partir de 20 h 00.

Si d'autres jeunes sont intéressés, ils seront les bienvenus, que ce soit pour regarder ou pour créer et faire rêver les autres car, les marionnettes sont adressées à tout public. C'est aussi le plaisir de se rencontrer pour faire partager ses idées dans le domaine de sa passion.

Le Président
Bernard ROUSSEL

Siège Social à Troussencourt 60430 Saint Sulpice - Tel 03.44.81.12.80



Mot du Président

Presque du Water-polo !

Chers Amis

et supporters du
FC ST SULPICE

Une année un peu particulière,

rendue difficile par ces longues journées pluvieuses tant moralement que physiquement pour tout le staff technique mais surtout pour nos joueurs qui n'ont pu s'exprimer correctement sur le plan sportif.

Les résultats encourageants de début de saison ont vite laissé place à des contre performances, soit par manque de motivation, soit par l'état des terrains qui ne favorise pas toujours une équipe à vocation offensive.

C'était presque du Water-polo par moments.

Je tiens à féliciter tous les dirigeants qui se sont

occupés d'encadrer nos petits champions.

Notre équipe des moins de Treize ans fait un parcours exceptionnel mais se butte aux problèmes des matchs remis, ce qui permet aux adversaires qui disposent de structures supérieures de déplacer des équipes de niveaux nettement supérieurs. Je ne trouve pas cela très fair-play mais nous ne sommes encore qu'un petit club.

Une restructuration s'impose mais je ne peux pas dans ce bulletin vous en dire plus.

A tous encore Merci.

Le Président.

Robert BONILLA

Dernière Minute Humour

Limogeage de l'entraîneur de l'équipe senior.

Au cours d'une réunion extraordinaire le Président et le Secrétaire général du club ont remercié l'entraîneur.

*Qui garde sa place de Président du club....
Pour le moment
A Suivre...*

Carton ROUGE

Toujours les mêmes soucis en ce qui concerne la pelouse non tondue à temps

BONNES VACANCES

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été. Je sais que nous vous reverrons encore plus nombreux autour du stade pour soutenir les efforts de tous (petit message aux parents : vos enfants aimeraient sûrement voir plus souvent papa ou maman pour les encourager)

Je souhaite à toute l'équipe dirigeante ainsi qu'à tous les joueurs un bon repos mais n'oubliez pas de garder la forme ; la prochaine année sera dure mais pleine de promesses.

Recrutement JOUEURS

• En ce qui concerne les futures recrues du club dans toutes les catégories d'âge un formulaire sera à disposition au stade, distribué aux écoles et si Monsieur le Maire le permet, un autre sera disponible à la Mairie du village au cours du mois de juin.

• Tel: 03;44 81 18 74

• Jean Charles MAGRIT

Soirée Choucroute

La Saison qui s'achève nous a donné beaucoup de joie sur le plan réjouissance plus que sur le plan sportif.

Encore une soirée choucroute qui a été cette année une grande réussite et qui a fait l'unanimité auprès de tous les convives et pour cela je remercie toutes les femmes des dirigeants qui n'ont pas ménagé leurs efforts et je sais qu'elles travaillent pour l'année prochaine.

Je remercie aussi toutes les personnes qui sont venues à cette soirée et leur promets que nous ferons encore mieux en 2002

COUPE DU MONDE oblige : ALLEZ LA FRANCE !!!

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT -SULPICE

JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - BASKET - Enfants & Adultes

La saison sportive 2000-2001 arrive à son terme. Je tiens à remercier avant tout l'ensemble de nos sportifs qui ont représenté les couleurs de l'association tant dans les compétitions officielles de la Fédération Française de Judo que dans les rencontres amicales de judo et de tennis de table.

Je pense également à nos adeptes de la gymnastique qui tout au long de l'année font un travail extraordinaire que vous aurez l'occasion de découvrir le **mardi 26 juin** à la salle « Maurice Breton ».

Je remercie également tous les responsables de sections et entraîneurs pour leur travail et dévouement à l'association.

Section JUDO

Saison faste pour la section JUDO qui a pleinement bénéficié de l'effet DOUILLET et du comportement des judokas français aux jeux olympiques. En effet, le nouvel aménagement de la salle « Chantepie » et un investissement supplémentaire dans les tapis ont permis d'accueillir 45 licenciés sur les deux cours dont une dizaine de jeunes filles.

Au delà des traditionnels entraînements, nous avons pu proposer à tous de participer à une dizaine de tournois amicaux, à des stages de perfectionnement ainsi qu'à des compétitions officielles pour ceux qui le désiraient même si l'ambition du club n'est pas de former des champions de France.

Les grands moments de la saison ont été :

- le tournoi de novembre qui a permis à tous nos jeunes de découvrir le frisson du premier combat au milieu de 200 judokas venus de tout le département,
- la sélection de François DUMOULIN dans l'équipe de l'Oise minimes (première fois qu'un tel honneur est accordé à l'un de nos adhérents) qui a remporté 21 victoires cette année.
- le titre de meilleure ceinture verte senior de l'Oise conquis par Christophe MARTIS (encore une grande première), et qui a remporté 9 victoires cette année.

Autant de témoignages de la vitalité et de la qualité du travail réalisé autour de Michel, l'animateur attiré des cours.

Section TENNIS DE TABLE

Le dimanche 13 mai a eu lieu le tournoi annuel de Tennis de Table à la salle « Chantepie ». Trois catégories étaient en jeu dont voici les résultats :

Catégorie moins de 12 ans

1 ^{er}	GESTNER Noé	A.S.S.S.	3 ^e	LAFRANCHI Simon	A.S.S.S.
2 ^e	GESTNER Géréme	A.S.S.S.	4 ^e	DEGEN Loïc	A.S.S.S.

Catégorie 12 à 15 ans

1 ^{er}	ZYGMUNT Maxence	A.S.S.S.	3 ^e	DEGEN Nicolas	A.S.S.S.
2 ^e	MAGRIT Nicolas	A.S.S.S.	4 ^e	GRACY Florian	A.S.S.S.
5 ^{èmes} ex : EV aequo AIN Julien et ZYGMUNT Florian					

Catégorie 16 ans et plus

1 ^{er}	BENS Bernard	A.S.S.S.	3 ^è	GRACY Nicolas	A.S.S.S.
2 ^è	PALMER Mickael	Beauvais	4 ^è	LAUDE Robert	A.S.S.S.

Retenez dès maintenant nos dates importantes :

- Mardi 26 juin à 17 h00 fête de fin d'année salle « Maurice Breton »
- Reprise des entraînements et inscriptions 1^{ère} et 2^{ème} semaine de septembre
- Le 17 novembre : soirée dansante « Halloween Beaujolais »
- Les 10 & 11 novembre : grand tournoi de judo

Nous allons rouvrir la section de Basket-Ball sous la responsabilité de Monsieur Eugène AJAVON, habitant de Saint Sulpice, qui souhaite s'occuper des jeunes désirant faire partie de cette section. Une information à ce sujet vous sera distribuée très prochainement.

Bonnes vacances à tous

Le Président
Alain TOUSSAINT



« RIS, CHANTE, ET DANSE »

L'année 2001 : notre 4^{ème} année cabaret

Comme depuis plusieurs années maintenant, toute l'équipe de « Ris, Chante, et Danse » renouvellera les 5, 6, 12 et 13 octobre 2001, ses soirées tant attendues de cabaret.

Encouragés par nos succès précédents, nous travaillons d'arrache-pied afin de vous donner toute satisfaction lors de ces différents rendez-vous, auxquels, nous en sommes certains, vous ne manquerez pas de répondre présents.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Nous n'abandonnons pas pour autant l'espoir de vous préparer une représentation théâtrale, qu'elle se situe au niveau des adultes ou des enfants qui n'ont malheureusement pas encore trouvé de personnes pour les encadrer.

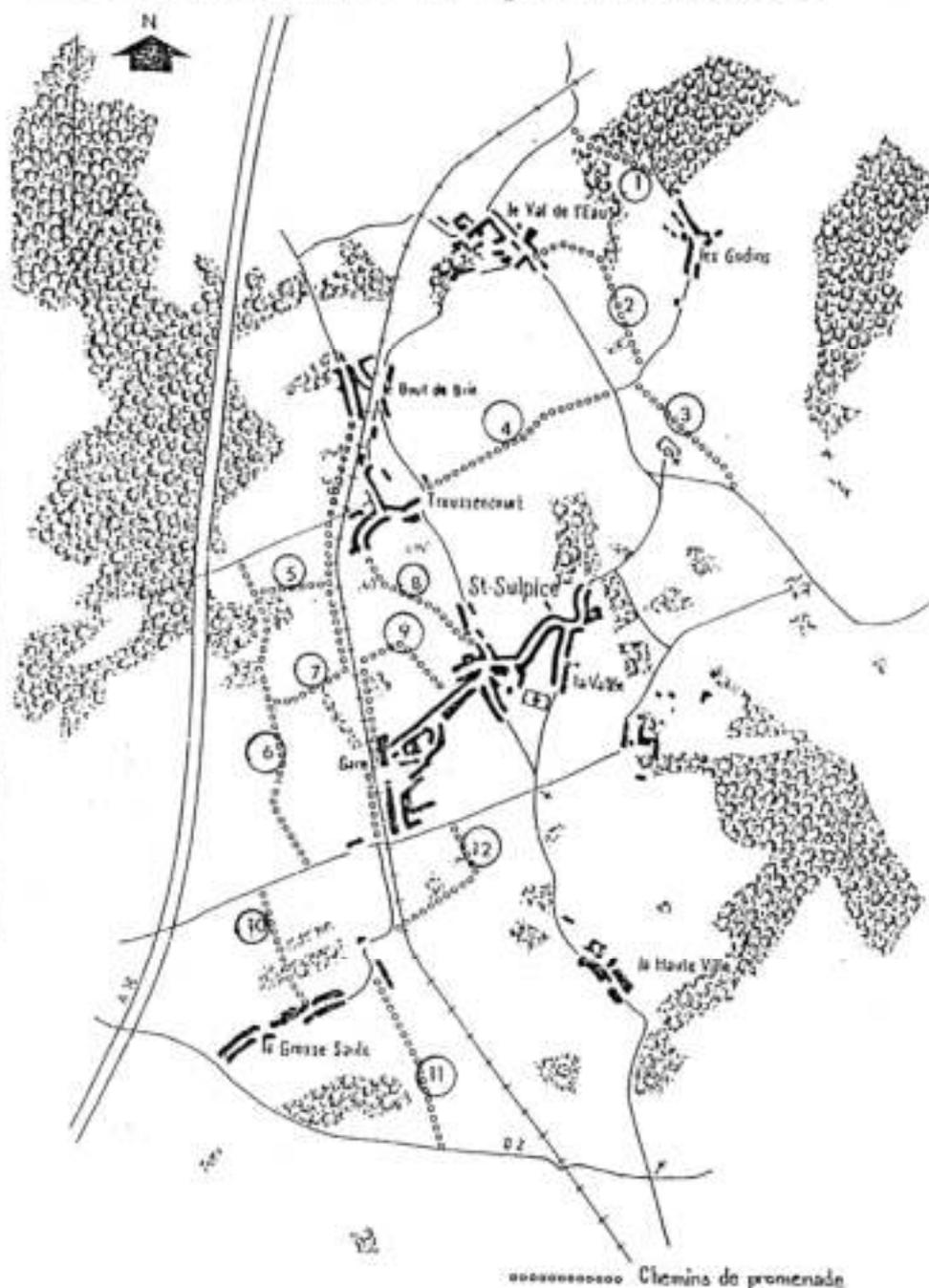




de Saint Sulpice

- 1 - Chemin des sables
- 2 - Chemin des eaux vivonnaises
- 3 - Chaussée Brunehaut
- 4 - Chemin de Troussencourt aux Godins
- 5 - Chemin de la terre noire
- 6 - Chemin de Beauvais
- 7 - Chemin de Paris
- 8 - Chemin du cliène palleux
- 9 - Chemin des hanoquets
- 10 - Chemin de la flaque
- 11 - Chemin de mouchy
- 12 - Chemin des trois pucelles

Les chemins de promenade



Des chemins de Grande Randonnée

Certains promeneurs se posent parfois la question : que veulent dire ces petits traits horizontaux, blancs et rouges ou jaunes effectués sur des arbres, poteaux de clôture ou même sur des poteaux EDF ? Ces marques conventionnelles effectuées à la peinture peuvent également apparaître sur des plaquettes en bois. Elles représentent pour les gens qui les suivent, un véritable fil d'Ariane leur permettant de parcourir des itinéraires d'un point à un autre.

Ainsi sur la commune, dans le hameau du Val de l'Esu, passe le GRP du Thérain (Grande Randonnée du Thérain). Celui-ci est balisé en jaune et rouge. Il passe derrière l'église, se dirige vers Tillard en empruntant la Chaussée Brunehaut. Son parcours est long de 71 Km dans sa totalité. A Cany sur Thérain, il rejoint le sentier du GR 11 au delà de Uilly St-Georges.

Un autre chemin balisé en blanc et rouge est appelé GR 225. Il vient de Hodenc l'Evêque, emprunte la route de Crécy au lieu-dit « La Garenne des Morts » et se dirige vers Abbecourt. Ce dernier, long de 70 Km, relie Sérifontaine à Fay-Sous-Bois.

Ces deux sentiers ne représentent qu'une faible partie des itinéraires balisés en Picardie, à savoir plus de 800 Km.

Ces sentiers sont balisés par un groupe de cinq bénévoles pour le compte de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) à raison d'un passage tous les trois ans environ.

Alors amateurs de belles balades, n'hésitez pas, mettez vos chaussures et empruntez ces itinéraires et bon courage.

A découper et à déposer à la Mairie

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Famille :

Lieu ou Hameau :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

1er enfant : Age :

2ème enfant : Age :

3ème enfant : Age :

4ème enfant : Age :

5ème enfant : Age :

Date :

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestion(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom : (facultatif)

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.

